



Actualité :

Fin 2021, la commune de La Haye Malherbe a souhaité rejoindre la démarche mise en place et a donc participé en mars dernier au comité de suivi du projet éolien.

Retour sur les permanences d'information et d'échanges

Comme annoncé dans la 1^{ère} lettre d'information distribuée à l'ensemble des habitants de Mandeville, Surtauville, Terres de Bord et Vraiville et mise à disposition en mairie des communes limitrophes, des permanences publiques d'information et d'échange sur le projet éolien dont les études n'ont pas encore débuté se sont déroulées :

Où et quand ?

Terres-de-Bord : samedi 2 octobre 2021 de 9h30 à 13h

Surtauville : mardi 5 octobre 2021 de 13h30 à 20h30

Mandeville : lundi 11 octobre 2021 de 13h30 à 20h30

Vraiville : mardi 12 octobre 2021 de 13h30 à 20h30



En présence de qui pour répondre aux habitants ?

- d'élus des 4 communes
- de l'agglomération Seine Eure
- du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure
- de société d'économie mixte
- de la société VSB

Les communes de [La Haye Malherbe](#), [Mandeville](#), [Surtauville](#), [Terres de Bord](#) et [Vraiville](#), l'[Agglomération Seine Eure \(CASE\)](#), le [Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure \(SIEGE 27\)](#), la [Société d'Economie Mixte SIPEnR](#) et enfin la société [VSB](#), se sont associés afin de faire émerger un projet éolien public et citoyen et d'en maîtriser localement les orientations et les retombées économiques.

Le bilan des permanences

La mobilisation des habitants

Environ :

- 70 personnes à Terres-de-Bord
- 35 personnes à Surtauville
- 25 personnes à Mandeville
- 45 personnes à Vraiville

Principalement des habitants des 4 communes du périmètre d'études :

Mandeville, Terres de Bord, Surtauville et Vraiville

mais également quelques habitants et élus de communes avoisinantes :

Crasville, Venon, Quatremare, Daubeuf-la-Campagne, La Haye-Malherbe, Le Neubourg, Louviers,...

Les sujets abordés par les habitants

L'impact sur les prix immobiliers

Les zones d'études

L'impact environnemental

La distance aux habitations et périmètres constructibles

Le paysage

Les habitants ont pu directement discuter avec les porteurs de projet afin d'aborder leurs questionnements.

Certains d'entre eux ont récupéré de la documentation.

Des ateliers sur des sujets spécifiques seront organisés ultérieurement afin de répondre plus précisément à certaines attentes : distance aux habitations, financement et investissement participatifs,...

Les porteurs de projet restent disponibles pour répondre à toutes interrogations (habitants n'ayant pu faire le déplacement, demandes de précision,...).

.....

Le bruit

Le montage du projet avec les acteurs locaux (élus, habitants,...)

Les retombées économiques

L'impact sur la facture d'électricité

Le financement et l'investissement participatif

Emilie FORTES
VSB énergies nouvelles
Chargé de territoire éolien
06 68 09 11 29

Marie BENARD
VSB énergies nouvelles
Chargée de développement éolien
06 64 55 05 17

Mathilde GIRARD
SIEGE 27
Responsable Transition énergétique
02 32 39 82 00

Les boîtes à contacts et à questions/remarques

- une urne est d'ores et déjà mise à disposition dans chaque mairie
- avec des formulaires associés dont un spécifique au financement et à l'investissement participatifs des citoyens
- pour permettre aux habitants de s'exprimer, questionner, laisser leur coordonnées afin d'être recontactés.



Un site internet dédié au projet :

Un site internet dédié au projet éolien du Plateau Seine-Eure est dorénavant disponible :

<https://vsbenergies.wixsite.com/plateauseineeure>

Afin notamment de :

- communiquer régulièrement sur le projet ;
- permettre aux habitants de poser leurs questions et faire part de leurs remarques directement en ligne.

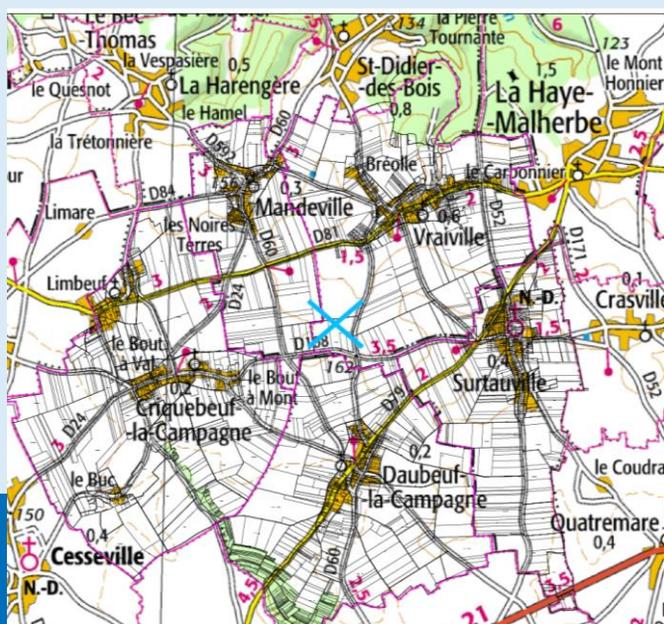
La pose d'un mât de mesure de vent :

La pose d'un mât de mesure de vent sera réalisée vers la fin du 2^{ème} trimestre 2022 :

- sur la commune de Vraiville
- d'une hauteur de 86 mètres

Plus d'information dans une prochaine lettre d'information !

 : Mât de mesure





Afin d'assurer à ce projet éolien une gouvernance locale, plusieurs acteurs des énergies renouvelables se sont associés :

A propos des communes de La Haye Malherbe, Mandeville, Surtauville, Terres de Bord et Vraiville :

Afin d'avoir une vision cohérente d'aménagement de l'espace, les communes ont souhaité s'associer aux études d'un projet de parc éolien sur leur territoire avec une dynamique publique et citoyenne par le biais notamment de l'intervention de son agglomération et de son syndicat départemental d'énergie (SIEGE 27), et ainsi d'en maîtriser localement les orientations.

A propos de l'Agglomération Seine-Eure :

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure est une intercommunalité (60 communes pour 105 000 habitants) qui œuvre depuis des nombreuses années en faveur de la lutte contre le changement climatique. A ce titre, elle ambitionne d'être un territoire à énergie positive (TEPOS) et neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour ces raisons, elle s'engage dans le développement de projets d'énergies renouvelables locaux, concertés, participatifs et citoyens.

A propos du SIEGE 27 :

Le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) est un établissement public de coopération intercommunale. Il regroupe l'intégralité des communes du département de l'Eure et a pour compétences historiques les réseaux de distribution publique d'électricité, de gaz, d'éclairage public et de télécommunication. Depuis 2015, il a étendu ses interventions à la transition énergétique en accompagnant les collectivités dans leurs projets de maîtrise de la demande en énergie, d'énergie renouvelable et de mobilité propre. Dans ce cadre, le SIEGE 27 a pour objectif de faire émerger des projets publics et citoyens, adaptés aux territoires et avec une optimisations des retombées économiques localement.

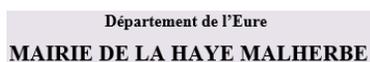
A propos de SIPEnR :

Créée en 2014, SIPEnR est une Société d'Economie Mixte (SEM) qui regroupe des acteurs publics (SIPPEREC*, Caisse des Dépôts et Consignations, autre SEM d'énergie renouvelable) et citoyens (Energies Partagée Investissement) pour le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble de la France métropolitaine.

**SIPPEREC : Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication*

A propos de VSB énergies nouvelles :

VSB est un des acteurs majeurs du secteur des énergies renouvelables en France depuis 20 ans. Reconnu pour la qualité de ses projets, ses activités sont le développement, le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance, la gestion administrative et la valorisation énergétique de centrales de production d'énergies renouvelables en France et à l'étranger.



Mandeville

